

Marseille, le 07 juillet 2021

NEGOCIATION ACCORD TELETRAVAIL

Que de temps perdu par la Direction ! Quelle déloyauté dans les négociations !

Nos tracts vont-ils débiter de la même façon désormais ?

Honteux ! Déloyal !

Nos tracts vont-ils à chaque fois mettre ces termes ?

Honteux ! Déloyal !

Alors super, notre ancien Directeur général a donné la consigne de passer à **deux jours de télétravail**. Super ! Youpi !

Mais :

- Il y aura un jour **fixe** et un jour **variable** validés par la hiérarchie aux trimestres.
- En cas de prise de récupération ou de RTT, le second jour variable **ne sera plus**.
- En cas de compteur bloqué, pas de télétravail.

En plus :

- Aucune discussion ni dialogue, aucune argumentation **sur les métiers éligibles** au télétravail, les gestionnaires de patrimoine, notamment, sont toujours exclus. Y compris les Adjointes au RT alors que les RT eux ont droit ?? Quoi ?? Hein ???
- **Aucun frais professionnel** de prévu, ni le remboursement des abonnements ADSL, ni les frais en électricité, ni le remboursement de frais supplémentaires liés au barème URSAFF.

Et nous n'avons toujours pas eu un point complet des économies générées par le télétravail.

Dans toutes les entreprises de France, des accords télétravail existent et prévoient toutes ces conditions.

Le MEDEF, les gros patrons, viennent de signer un accord national interprofessionnel qui prévoit la prise en charge de frais professionnels liés au télétravail.

Dans les OPH, des accords existent qui cadrent correctement le télétravail.

Mais à 13Habitat, non. 13Habitat est hors du monde. 13Habitat est dirigé par des décideurs qui ne sont pas modernes, qui ne sont pas prêts au télétravail, qui ne sont pas entrés dans le 21^{ème} siècle. Ces dirigeants voient le télétravail comme un jour de congé.

Or, depuis un an, les salariés ont prouvé **leur modernité**, leur capacité d'adaptation, leurs compétences dans le télétravail. Les salariés sont mûrs pour le télétravail.

Le télétravail lié à la pandémie se termine le 30 septembre. Un accord devait prendre le relais.

Au lieu de négocier bien avant, nous nous retrouvons une fois de plus à devoir négocier à la va vite, à bâcler les négociations. Belle stratégie pour faire signer des accords indignes.

Nous ne validerons pas cet accord dans l'état.

Nous savons que de nombreux salariés souhaitent poursuivre une activité en télétravail.

Mais nous ne pouvons pas signer un accord qui est injuste, incomplet et qui empêchera de nombreux salariés de pouvoir y prétendre.

Que la Direction, la Directrice des Ressources Humaines, et le CODIR puisque visiblement d'autres Directeurs ont préparé cet accord, prennent leur responsabilité, assument le retard et proposent aux délégués syndicaux un accord digne des salariés de 13Habitat.

CEDRIC SANCHEZ

Fabrice ACUNZO

OLIVIER VIDAL

PHILIPPE BUSONERA

Délégués syndicaux CFDT Interco

Délégués syndicaux SUD LOGEMENT SOCIAL

Copies : Président CA 13Habitat / SUD LOGEMENT SOCIAL National / SOLIDAIRES 13 /CFDT Interco / Salariés